



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trois septembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Médard-de-Presque, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Sébastien MAILLOT, Maire.

Sont présents : Sébastien MAILLOT, Jean-Pierre JAMMES, Maurice LAMOUREUX, Viviane BOURDIOL, Line RHODE, Serge RIOL, Laurent BROHA, Erik LEROY, Yvette PONCIE

Absents excusés : Marie-Pierre SOLIGNAC(pouvoir à Sébastien MAILLOT).

Absente : Béatrice VERMET

Est désigné secrétaire de séance : Jean-Pierre JAMMES.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 Juillet 2020.

L'ordre du jour est ensuite présenté et abordé :

- Désignation membre Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Validation convention groupement de commande Agglomération de Saint-Céré
- Virement de crédits - Budget Eau

- Informations et questions diverses

Un point est ajouté à l'ordre du jour initial :

- Demande de subvention déposée par une Association de Don de sang

Désignation membre Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)

Monsieur Sébastien MAILLOT, seul candidat pour siéger au sein de cette Commission rattachée à la Communauté de Communes CAUVALDOR, est désigné comme membre de la C.L.E.C.T., pour représenter la Commune.

Validation convention groupement de commande Agglomération de Saint-Céré

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est engagée, dernièrement, au lancement de la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement et d'un schéma de gestion des eaux pluviales sur l'agglomération de Saint-Céré, qui regroupe les communes de Saint-Céré, Saint Laurent Les Tours, Saint Jean Lespinasse et Saint-Médard-de-Presque.

Pour valider cette convention, il est nécessaire de désigner des représentants de la Commune pour participer à ce groupement. Messieurs Sébastien MAILLOT et Serge RIOL seront chargés de ce suivi.

Virement de crédits - Budget Eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à un virement de crédits sur le budget Eau 2020 afin de régulariser une écriture d'ordre.

Il propose le virement de crédits suivant :

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
041-211	Opérations patrimoniales - Terrains	+ 2.918,02 €
2156	Matériel spécifique d'exploitation	- 2.918,02 €

Le Conseil Municipal accepte le virement de crédits proposé.

Demande de subvention déposée par une Association de Don de sang

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la demande formulée par l'Association saint-céréenne « Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole » pour le versement d'une subvention.

Monsieur le Maire propose que la Commune verse la somme de 50 euros à cette association.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire

Informations et questions diverses

Logements communaux : *Le logement libéré au 31 Août, situé Place de la Mairie, a été repris dès le 1er Septembre. Un second logement, situé à la même adresse et libérable au 1er Décembre, a déjà trouvé preneur.*

Borne WI-FI : LOT NUMERIQUE propose l'installation (gratuite) , sur la Commune, d'une borne WI-FI publique. Sa maintenance annuelle est de 263 euros H.T.. Unanimement, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition, compte tenu du cout élevé de la maintenance, de l'utilisation minime du service et du développement de la fibre optique sur notre Commune.

Adressage et annuaire Pages Blanches : Chaque abonné téléphonique référencé sur les Pages Blanches devra se rapprocher de son opérateur pour que sa nouvelle adresse soit prise en compte.

Très bientôt ... :

... et toujours si les mesures sanitaires actuelles le permettent

En Janvier prochain, la Municipalité proposera une rencontre conviviale avec les habitants, autour de la galette des rois et les vœux de Monsieur le Maire. Un moment d'échange réciproque.

Au printemps, inauguration du Cœur de Village, en présence des différents intervenants au projet et à sa réalisation, jumelée à l'honorariat du précédent Maire de la Commune, Monsieur Alain CONNE, distinction honorifique sollicitée par l'ensemble du Conseil Municipal actuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Vu par nous, Maire de la commune de Saint Médard de Presque,

Pour être affiché le 10/09/2020 à la porte de la mairie, conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à St Médard de Presque, le 10/09/2020

Le Maire,

Sébastien MAILLOT

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Sébastien MAILLOT', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'MAIRIE DE SAINT-MEDARD-DE-PRESQUE' around the top edge and '(LOT)' at the bottom, flanked by two stars. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure on horseback.